Assurances de dommages et responsabilité civile - IARD

Assurance et risques environnementaux

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992256 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 945 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Acquérir une approche juridique et réglementaire du risque environnemental

Maîtriser les spécificités de la responsabilité civile liée à l'environnement

Maîtriser la prise en charge et les garanties associées de ces nouveaux risques

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144)

Public concerné

Gestionnaires de sinistres

Agents généraux, courtiers chargés de comptes et chargés de clientèle

Risk managers, juristes d'entreprise assurance/environnement

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Analyser les risques d'atteinte à l'environnement

Connaître l'historique des risques d'atteinte à l'environnement

- L'évolution de la législation environnementale

Identifier les différentes atteintes à l'environnement

- Les atteintes accidentelles, graduelles, chroniques, historiques

Intégrer le principe du " pollueur-payeur "

- Au niveau mondial, européen, français

Maîtriser la réglementation européenne et nationale en matière de risques environnementaux

Législation européenne

- Directives SEVESO I, II et III

Législation française

- Législation sur les ICPE

Législation sur les déchets
Les garanties financières

Identifier les responsabilités et les obligations liées aux risques environnementaux

Les différents types de responsabilités

- Civile, délictuelle pour faute et sans faute

La responsabilité environnementale

- Les différents dommages environnementaux
- La notion d'exploitant
- Les activités visées
- La responsabilité sans faute et pour faute
- Les exclusions
- Les exonérations de responsabilité
- L'effet non rétroactif et la prescription

Étude de cas : analyse des décisions de jurisprudence sur la mise en cause de la responsabilité environnementale de l'exploitant

Couvrir les risques environnementaux

Le management des risques
Les garanties proposées sur les contrats spécifiques « risques environnementaux »

- Garantie de responsabilité civile atteinte à l'environnement
- Garanties de remise en état
- Garanties de responsabilité environnementale
- Autres garanties

Les principales exclusions
L'application des garanties dans le temps
Les conditions de souscription

- Évaluation des risques et limites des engagements

Exercice d'application : à partir d'un cas fictif, évaluation des risques et réponses aux questions du client

La coréassurance des risques environnementaux

- Le transfert des risques environnementaux
- Les pools environnementaux

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* disponible en amont et en aval de votre formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.